



Insertion en Milieu Professionnel



En bref

- > Ouvert aux étudiants en échange: Non
- > Effectif: 20

Présentation

Description

Ce module correspond à la période d'immersion en milieu professionnel. Pour les apprentis, il s'agit donc des périodes réalisées dans leur entreprise définies selon le rythme de l'alternance. Pour les étudiants en formation initiale, cela correspond à la période de stage qui durera au minimum 4 mois (entre mi-avril à fin août).

Cette période d'immersion donnera lieu à un rapport et à une soutenance orale, tous les deux évalués par l'équipe pédagogique. La rédaction du rapport et la préparation de l'oral doivent se faire en entreprise. Des questionnaires seront envoyés aux tuteurs en entreprise pour évaluer la qualité du travail réalisés par les apprenants. Ces questionnaires seront pris en compte dans l'évaluation finale.

Le rapport de stage présentera brièvement le projet dans lequel s'insère le stage et les objectifs, mais le cœur du rapport, comme du stage, sera la description des méthodes d'étude (stratégie d'échantillonnage ou plan d'expérience) avec une présentation des résultats bruts. La présentation de la structure professionnelle d'accueil peut être donnée en préambule du document. La discussion doit s'articuler autour des outils et méthodes employés pour répondre aux objectifs du stage, en évaluant les limites et avantages des outils et méthodes. Le rapport devra inclure une liste de références bibliographiques, y compris des articles scientifiques. L'étudiant pourra aussi rédiger pendant son temps de stage un rapport plus complet interne à la structure d'accueil.

Pré-requis obligatoires



Ensemble des modules de la formation

Contrôle des connaissances

épreuve	coefficient	Nb heures	Nb Sessions	Organisation (FDS ou local)
Ecrit				
Contrôle Continu	100			local
TP				
Oral				

Informations complémentaires

Module de la licence professionnelle Etudes et Développement des Espaces Naturels

Module respectant le calendrier de l'alternance

Compétences visées

Insertion en milieu professionnel

Mise en pratique de l'ensemble des savoir-faire et compétences définis dans les autres modules de la formation

Savoir se positionner dans un groupe dans le but de la mise en œuvre du projet, savoir écouter et échanger

Respects de l'ensemble des législations nécessaires à la pratique professionnelle (Code du Travail, Hygiène et Sécurité, législation espèces protégées...).

Infos pratiques



Contacts

Eric Imbert

☎ +33 4 67 14 49 10

✉ eric.imbert@umontpellier.fr